



# Trame d'appel à projets interentreprises sectorielles



Multisectoriel

**Fonds Malgache de Formation Professionnelle**  
tahiry Famatsiam-bola Malagasy ho Fampiofanana ny mPiasa  
🌐 [www.fmfp.mg](http://www.fmfp.mg)

Octobre 2021  
**6<sup>e</sup> Appel à projets (AP6)**



*Développons ensemble le capital humain à Madagascar!*

## Table des matières

<b>1. Objet de l'appel à projets.....</b>	<b>4</b>
1.1 Objectifs de l'appel à projets .....	4
1.2 Résultats attendus .....	4
<b>2. Présentation du Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP) .....</b>	<b>5</b>
<b>3. Contexte de l'appel à projets .....</b>	<b>5</b>
3.1 Les sous-secteurs financiers et Assurances .....	6
3.2 Les sous-secteurs du transport, de la logistique et de la Concession automobile.....	6
3.3 Les sous-secteurs de l'Education, de la Santé et de la Culture.....	7
3.4 Autres : Le Commerce et l'Industrie .....	8
<b>4. Les Orientations prioritaires .....</b>	<b>8</b>
4.1 Sous-secteur Education .....	8
4.2 Sous-secteur Santé.....	9
4.3 Sous-secteur Culture.....	10
4.4 Sous-secteur Transport, Logistique et Concession automobile.....	11
4.5 Sous-secteur Services financier, assurance et autres .....	11
4.6 Sous-secteur Commerce .....	12
4.7 Sous-secteur Industrie de transformation .....	13
4.8 Pour l'ensemble du secteur 6.....	14
<b>5. Description de la réponse attendue .....</b>	<b>14</b>
<b>6. Contenu de la proposition de projet .....</b>	<b>15</b>
6.1 Caractéristiques du projet et du porteur de projet.....	15
6.2 Contexte socioéconomique.....	15
6.3 Enjeux.....	15
6.4 Objectifs et contenu de la formation .....	15
6.5 Modalités de la formation.....	16
6.6 Indicateurs de résultats .....	16
<b>7. Conditions relatives au projet .....</b>	<b>16</b>
7.1 Conditions financières .....	16
7.2 Conditions générales .....	17
<b>8. Procédure de l'appel à projets.....</b>	<b>17</b>
8.1 Conditions d'envoi des offres et date limite de réception .....	17
8.2 Sélection du porteur de projet.....	18
8.3 Les critères de sélection.....	18
8.4 La sélection.....	18
8.5 Réponse à la soumission.....	18
8.6 Contractualisation.....	19

<b>9. ANNEXE .....</b>	<b>20</b>
Annexe 1 : Canevas de la Lettre de mandat (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	21
Annexe 2.a : Canevas du Cahier des charges de la formation en présentiel (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	22
Annexe 2.b : Canevas du Cahier des charges de la formation à distance.....	23
Annexe 3.a : Canevas du budget détaillé d'une formation en présentiel (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg) .....	27
Annexe 3.b : Canevas du budget détaillé d'une formation à distance (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg) .....	28
Annexe 4 : Canevas de la Lettre de demande de financement signée par le porteur (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg) .....	29
Annexe 5. Déclaration d'intégrité (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	30
Annexe 6 : Canevas de plaquette de présentation de chaque entreprise (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg) .....	33
Annexe 7 : grille d'évaluation .....	34

## 1. Objet de l'appel à projets

---

Le présent appel à projets vise à confier à une organisation professionnelle ou un groupement d'entreprises la conception et la mise en œuvre d'actions de formation(s).

### 1.1 Objectifs de l'appel à projets

#### *i. Du point de vue global*

En termes d'objectifs généraux et grâce au développement du capital humain, cet appel à projets permettra de :

- Renforcer la résilience des entreprises Malgaches face aux chocs externes
- Contribuer à la relance de la croissance économique post crise sanitaire
- Contribuer à la reprise et au maintien des emplois formels dans les secteurs de production
- Augmenter l'utilisation des solutions numériques afin d'adapter les opérations des entreprises face aux contraintes et conditions de production actuelles
- Promouvoir des systèmes endogènes de développement et de transfert des compétences entre des entreprises de même secteur

#### *ii. Du point de vue spécifique*

- Au profit des entreprises du secteur 6 ou multisectoriel
  - En vue de développer les compétences et qualifications des salariés du secteur ;
  - En vue de qualifier les personnes en recherche d'emploi dans le secteur ;
- Et au niveau du secteur, l'appel permettra de :
  - Appuyer la reprise économique dans les sous-secteurs de l'éducation, de la santé, des finances et assurances, du transport et logistique, ainsi que du commerce et de l'industrie ;
  - Répondre aux objectifs inscrits dans les orientations stratégiques sectorielles en termes de filières, métiers porteurs d'emplois et de potentialité économique, de compétences
  - Renforcer une masse critique de travailleurs des secteurs sur des compétences numériques utiles aux différents sous-secteurs
  - Développer la culture de la formation professionnelle auprès des TPE – PME

### 1.2 Résultats attendus

- Pour le sous-secteur du Transport et logistique :
  - Au moins 400 salariés sont formés sur les priorités sectorielles dont 50% sont issus des entreprises TPE-PME
  - Au moins 10% des formés sont en situation de pré-emploi
  - Au moins 25% sont des femmes et 40% ont moins de 35 ans
  - Au moins 15% de femmes à des postes de responsabilité
- Pour le sous-secteur des services financiers et assurance :
  - Au moins 400 salariés sont formés sur les priorités sectorielles dont 40% sont issus des entreprises TPE-PME
  - Au moins 10% des formés sont en situation de pré-emploi
  - Au moins 50% sont des femmes et 40% ont moins de 35 ans
  - Au moins 15% de femmes à des postes de responsabilité
  -
- Pour les sous-secteurs de l'Education, la Santé et la Culture :
  - Au moins 600 salariés sont formés sur les priorités sectorielles dont 60% sont issus des entreprises TPE-PME
  - Au moins 10% des formés sont en situation de pré-emploi
  - Au moins 60% sont des femmes et 40% ont moins de 35 ans
  - Au moins 15% de femmes à des postes de responsabilité
- Pour le sous-secteur « Autres » dont le commerce et l'industrie :
  - Au moins 600 salariés sont formés sur les priorités sectorielles dont 70% sont issus des entreprises TPE-PME
  - Au moins 10% des formés sont en situation de pré-emploi

- Au moins 60% sont des femmes pour le secteur « Commerce » et 20% pour le secteur « Industrie » et 40% ont moins de 35 ans
- Au moins 15% de femmes à des postes de responsabilité
- 

Le financement de ces projets relève des cotisations des entreprises associées (droit de tirage de maximum 70% de la cotisation) et d'un fonds additionnel financé par l'Agence Française de Développement.

Les 04 sous-secteurs qui composent le multisectoriel concernés par le présent appel sont :

- Les Services financiers et Assurances (Finances, banques, assurances, comptabilité et mobile Banking)
- L'Education (enseignement et formation), la Culture, et la Santé (Centre de santé, hôpitaux, laboratoire, cabinet de soin et de bien-être)
- Le Transport et logistique (personnes, de marchandise, terrestre, maritime, ferroviaire, aérien et activités connexes, concessionnaires automobiles)
- Autres (commerce et distribution, industrie de transformation)

Par ailleurs, les entreprises associées dans le même secteur peuvent présenter un projet utilisant uniquement leurs droits de tirage sur la base de leurs besoins.

## 2. Présentation du Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP)

---

Le FMFP est une association reconnue d'utilité publique habilitée à collecter la cotisation pour la formation professionnelle des salariés des entreprises en application de la loi N°2017-025 du 30 janvier 2018 portant Création d'une contribution financière des entreprises au développement de la Formation Professionnelle Continue et d'un fonds de gestion de cette contribution, le décret N°2018-1509 du 13 novembre 2018 portant application de la loi 2017-025, et l'arrêté interministériel N° 911/2019 du 15 janvier 2019 fixant la date de début de la collecte de la contribution des entreprises au développement de la FPC à Madagascar.

Le FMFP assure une mission générale de développement de la formation professionnelle visant à :

- Aider les entreprises malgaches à faire face aux mutations économiques, technologiques, organisationnelles grâce au renforcement des compétences et qualifications de leurs salariés ;
- Favoriser l'insertion professionnelle durable des personnes en recherche d'emploi en les formant pour occuper les emplois à pourvoir dans les entreprises ;
- Accroître les compétences professionnelles des micros, petits entrepreneurs et des employés en situation d'emploi précaire.

Les types de formation financés par le FMFP sont :

- FPC – Formation professionnelle continue
- FPE – Formation Pré-Emploi
- Equité – Formation de type équité

Dans ce cadre le FMFP intervient soit :

- Sur des projets individuels d'entreprises ;
- Sur des projets interentreprises faisant suite à des appels à projets sectoriels ou intersectoriels
- Sur des projets mettant en œuvre une formation de type équité ;
- De sa propre initiative sur la base de besoins communs identifiés à toutes les entreprises dans le cadre de projets d'intérêt national prioritaire (INP). Dans ce cas, le FMFP lance des appels à propositions à destination des prestataires susceptibles de répondre à sa commande.

Le présent appel à propositions concerne les projets interentreprises sectoriels portés par des organisations ou groupements d'entreprises agissant au nom du secteur. Il est lancé par le Comité Sectoriel Paritaire Multisectoriel qui conduit la stratégie de développement de la formation du secteur, définit les priorités et en assure la mise en œuvre au travers notamment de ses appels à projets pluriannuels.

## 3. Contexte de l'appel à projets

---

Selon la Banque Mondiale les activités de services qui constituent principalement ce secteur 6 multisectoriel contribuent à presque 60% de PIB et emploient 16.4% de la population active avec une croissance annuelle de 4,8%.

Du fait que la plupart des domaines d'activités regroupés dans cet appel à projet soient des services, un bon niveau de compétences des salariés est primordial afin de répondre à la qualité exigée par le marché. Aussi, le renforcement de capacité via la formation est incontournable pour atteindre cet objectif.

Une enveloppe de 800 000 000 MGA de fonds additionnels aux cotisations sera répartie sur les projets sélectionnés à l'issue de l'appel.

### 3.1 Les sous-secteurs financiers et Assurances

Le secteur financier de Madagascar, encore peu développé et peu diversifié, compte 11 banques, 3 établissements financiers et 25 institutions de microfinance. Le défi du secteur bancaire et financier est de pouvoir accélérer la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'inclusion financière à Madagascar (SNIM) 2018-2022, mise au point début 2018, et qui met l'accent sur trois axes stratégiques : l'éducation financière et la protection des consommateurs, l'accès à l'utilisation des services financiers, et le renforcement des politiques, du cadre légal, réglementaire et institutionnel. Le manque d'accès est souvent lié au manque de culture risque.

Le secteur assurance, qui représente moins de 1% du PIB, est un sous-secteur qui mérite d'être appuyé afin qu'il puisse apporter une valeur ajoutée à l'économie. En effet, les services banques et assurances ont créé environ 1 298 nouveaux emplois salariés, déclarés à la CNAPS (nombre cumulé de janvier à mars 2019). Un tel rythme de création d'emplois mais aussi le taux de rotation assez important (15%) que connaît le secteur entraîne des besoins importants de formation et de développement des compétences professionnelles des salariés au sein des entreprises.

Le début de l'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire impactant toutes les activités dans le secteur et provoquant le ralentissement de l'économie.

Les banques sont en plein développement du mobile banking à travers tout le pays mobilisant par là des compétences particulières et des métiers émergents dans le domaine. Le présent appel à projets vise à appuyer ces initiatives et à renforcer le développement du secteur financier dans tout le pays.

On note dans le secteur une insuffisance de la formation académique préparant les jeunes aux emplois dudit secteur dont les assurances et un manque de crédibilité des structures de formation existantes. Les institutions de microfinance ambitionnent d'élargir leurs activités à l'octroi de crédit à l'instar des banques, ce qui a comme conséquence l'apparition de tensions sur le marché. Il est donc important que les compétences des salariés des banques et de la microfinance soient consolidées. Les microfinances visent à améliorer le taux de pénétration du secteur dans les zones rurales afin de rendre disponibles toutes offres financières de ces institutions à de petits producteurs et ménages ruraux. Les compétences y relatives devraient faire l'objet d'une promotion et d'un développement particulier. Enfin, un des enjeux primordiaux du secteur est aussi la digitalisation et la dématérialisation des méthodes de travail et procédures ainsi que la lutte contre les malversations financières.

Une enveloppe de 160 000 000 MGA de fonds additionnels aux cotisations sera répartie sur les projets sélectionnés dans ce sous-secteur.

### 3.2 Les sous-secteurs du transport, de la logistique et de la Concession automobile

Le transport fait partie de secteurs d'activités qui a grandement été impactée par la crise sanitaire à Madagascar en cause les mesures de confinement strict avec les interdictions de circulation. La relance de l'économie particulièrement avec les optiques d'ouverture des frontières dès octobre 2021 donne de l'espoir aux opérateurs du secteur. Les grandes pistes s'articulent autour de l'ouverture prochaine du nouveau terminal international d'Ivato pour le transport aérien ainsi que de la rénovation des infrastructures en province<sup>1</sup>. On note aussi la construction récente de nouvelles infrastructures relatives au transport (nouvelles gares routières nationales et régionales, l'extension du port de Toamasina, le projet de relance du transport ferroviaire, l'extension de l'aéroport international d'Ivato, la rénovation de l'aéroport international de Nosy-Be, l'entretien de certains aérodromes secondaires, le dragage du canal des pangalanes etc...). Les aéroports et aérodromes sont au nombre de 56 sur le territoire et chaque agent sur ces activités ont grandement besoins de renforcer leurs compétences techniques afin d'être le plus opérationnel possible dès l'ouverture des frontières afin de gérer suivant les normes le flux d'activités, voire l'expansion. Le tourisme national intimement lié aux récentes activités du sous-secteur transport, aura donné un souffle dans le maintien des emplois. On peut y situer une dynamique particulière des activités économiques nécessitant des renforcements de capacité et la recherche de nouvelles compétences.

Quant à la concession automobile, le manque de compétences clés spécifiques renforce les difficultés des acteurs et entreprises du secteur à répondre positivement aux exigences du marché à travers des services d'amélioration des

<sup>1</sup> Le FMFP a aidé d'ailleurs dans le redéploiement des plans de formation annuel des entreprises du transport dans ce sens à travers plusieurs projets REI en début d'année.

services en qualité et en professionnalisme. Dans la vente automobile, on note depuis quelques années une forte diversification des marques et équipements commercialisés avec une montée de la gamme asiatique.

Les exigences de normes et le respect de la réglementation dans le transport ont toujours été une condition difficile à mettre en œuvre pour les prestataires bien qu'elles soient documentées dans les cahiers des charges des institutions de réglementation (ATT, etc.).

Une enveloppe de 160 000 000 MGA de fonds additionnels aux cotisations sera répartie sur les projets sélectionnés dans ce sous-secteur.

### 3.3 Les sous-secteurs de l'Éducation, de la Santé et de la Culture

Le secteur Education (enseignement et formation) dans la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation 2018-2022 ainsi que les plans y découlant (PNEFP et PSES) nécessitent un renforcement de capacité de tous les acteurs concernés. On mentionnera particulièrement la Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur (SNES) qui promeut l'employabilité des jeunes sortants des établissements supérieurs et l'adaptabilité des compétences de ces derniers par rapport aux attentes du marché du travail. Bien que toutes les initiatives retenues pour le secteur répondent à un même objectif principal qui est l'amélioration de la qualité de l'éducation, enseignement et apprentissage à Madagascar, certaines concernent une dotation d'équipements et de matériels (kits scolaires, tablette électronique d'une valeur de 23 000 euros par l'OIF...) et d'autres ciblent directement l'amélioration de la qualité des ressources humaines et acteurs dans le secteur telles que la formation des enseignants, la formation des conseiller(e)s d'orientation et d'insertion (CIO) pour l'insertion des jeunes et à l'utilisation de la plateforme informatique « Inserjeune »

L'appui dans la formation des entreprises travaillant dans le secteur est également un levier de développement non seulement pour le secteur mais aussi pour le développement socioéconomique du pays. Les entreprises travaillant dans le monde de la formation professionnelle, les conseils et accompagnement grâce à l'existence du FMFP se voient obliger de rehausser la qualité de leurs ressources humaines et niveau d'expertise pour appuyer la mission du FMFP et pour répondre positivement aux besoins des entreprises cotisantes qui deviennent de plus en plus élevés et précis.

La crise sanitaire actuelle montre le faible niveau de qualité du système de soin à Madagascar. Même si Madagascar est classé parmi les pays où les risques sont moins que d'autres pays, la qualité de soin combinée par le manque de matériels, équipements et fournitures ont été constatés durant les deux années de crise sanitaire. Le pays nécessite encore plus d'efforts en termes de couverture de santé avec une importance des ressources humaines dans le secteur pour fournir des services de soin de santé de qualité. Depuis la crise sanitaire 2020, le secteur reste encore au centre des attentions et que toutes les activités, décisions d'ordre économiques et sociales reposent toujours sur la situation de la santé publique incluant celle des travailleurs.

Pour le secteur santé, selon l'UNICEF, Madagascar est parmi les pays nécessitant le plus d'efforts en termes de couverture de santé afin d'améliorer le système de santé regroupant « toutes les organisations, personnes, ressources et actions dans l'intention première est de promouvoir, restaurer ou maintenir la santé ». Les ressources humaines constituent ainsi un pilier déterminant et majeur de la performance du système de santé car il influe à la fois sur l'effectivité de l'offre de service et sur la qualité des soins de santé. L'insuffisance quantitative et qualitative en professionnels de santé par rapport aux besoins du secteur santé, ainsi que la faiblesse de la gestion des ressources humaines, nécessite le renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux du système de santé. La crise sanitaire du début d'année a mis le secteur au centre des préoccupations et a même donné l'opportunité à la médecine traditionnelle de mettre en avant leurs produits. Le bien-être et le comportement sanitaire, la popularité des huiles essentielles, sont devenus ainsi des sujets d'actualité. Depuis toujours, les dispositifs de commercialisation des médicaments comme les pharmacies ont été demandeurs de formation pour leur personnel afin de professionnaliser continuellement le métier.

Parmi les secteurs le plus touché par la crise avec les mesures et décisions de l'autorité de ne pas pouvoir organiser des spectacles et événements durant les périodes de confinement, le secteur culturel, cherche actuellement des nouveaux axes pour relancer les activités, à court et moyen termes, en innovant pour la pérennisation des activités dans le secteur à long termes. Enfin, la gestion du patrimoine culturel demeure non seulement une source de revenu mais reste également une part importante dans la préservation de l'identité culturelle du pays ainsi que par rapport à l'appui au secteur tourisme dans le cadre du développement du secteur « tourisme culturel ».

Une enveloppe de 240 000 000 MGA de fonds additionnels aux cotisations sera répartie sur les projets sélectionnés dans ce sous-secteur.

### 3.4 Autres : Le Commerce et l'Industrie

Enfin, les autres métiers ou professions qui ne relèvent pas des 3 premiers sous-secteurs sont regroupés dans ce dernier panier. On va citer spécifiquement le commerce et l'industrie qui emploient un nombre très important de personnes et qui ne composent pas moins de la moitié des PME formelles.

Le commerce extérieur représente 60% du PIB de Madagascar, un pays qui collecte une grande partie de ses revenus sous forme de droits de douane, taxes à l'importation et TVA sur les importations. Madagascar est la 132<sup>e</sup> économie exportatrice au monde et le 136<sup>e</sup> importateur. Le pays exporte principalement de la vanille (21,7%), du nickel brut (16,8%), des vêtements (4,4%), des mattes de cobalt (3,8%) et des crustacés (3,8%). Ses principales importations sont les huiles de pétrole (14,3%), les véhicules automobiles (4%), le riz (3,3%), les médicaments (2,9%) et la farine de blé (1,8%). L'importance des transactions commerciales avec des pays tiers démontrent l'importance des métiers et compétences relatifs à l'exercice des métiers de transit, de douane, de taxes, de manutention, en lien avec les conditions logistiques. Quant au commerce intérieur s'est largement développé ces dernières années (avec une croissance d'environ 5% par an), il existe de nombreuses petites entreprises qui exercent des activités de spéculation et de redistribution en détail ou en gros des produits importés ou nationaux locaux. Ces dernières emploient largement dans le domaine de la gestion, de la comptabilité et de la fiscalité. Des qualifications particulières sur la logistique sont aussi en demande dans le sous-secteur.

Le secteur industriel contribue à 17,2% du PIB et emploie 9% de la population active<sup>2</sup>. Elle est dominée par l'exploitation minière (pierres précieuses dont rubis, saphirs, émeraudes, etc.), le textile et l'agro-industrie. Les autres secteurs d'activité comprennent la fabrication de savon, la verrerie, le ciment, l'assemblage automobile, le papier et le pétrole. L'industrie de transformation n'a jamais été autant mise à l'épreuve que maintenant puisque les producteurs nationaux ont été très sollicités avec la fermeture du transport à l'international. C'est une opportunité unique pour les opérateurs d'exploiter les matières premières du pays même si ces dernières restent insuffisantes. Une évolution du mode de production est aussi attendue, notamment via, une industrialisation de l'artisanat.

Une enveloppe de 240 000 000 MGA de fonds additionnels aux cotisations sera répartie sur les projets sélectionnés dans ce sous-secteur.

## 4. Les Orientations prioritaires

Le secteur multisectoriel ou secteur 6 est l'un des plus importants parmi ceux financés par le FMFP de par sa taille et le nombre d'entreprises qui y sont regroupées. Il représente une grande majorité des entreprises qui ne sont pas inscrites dans les 05 secteurs prioritaires tirés de la politique générale de l'Etat, mais qui contribuent de manière significative à la vie socio-économique du pays. Le secteur est composé de 04 composantes réparties sur plusieurs sous-secteurs.

Pour cet appel à projets, les orientations prioritaires dans le cadre de développement des compétences dans le secteur multisectoriel ou secteur 6 sont décrites ci-après.

### 4.1 Sous-secteur Education

#### *iii. En termes de métiers/qualifications et compétences ciblés*

En termes de sous-secteurs ou filières visés,

- L'enseignement fondamental privé et secondaire privé
- L'enseignement technique et professionnel privé
- La formation professionnelle continue privée
- L'enseignement supérieur

En termes de métiers, l'appel amènera à cibler,

- Les métiers de l'enseignement des établissements de formation
- Les métiers administratif et financier des établissements de formation
- Les métiers de chercheurs et experts en formation
- Les métiers dans l'appui pédagogique, logistique et administratif

En termes de qualifications et de compétences (cœur de métier ou compétence technique du secteur), le sous-secteur visera à combler les gaps sur,

<sup>2</sup> Source : EDBM

- Les Langues d'enseignement (français, anglais, etc.) surtout en milieu rural
- La Psychopédagogie pour l'enseignement fondamental
- L'Administration d'un établissement de formation /Management d'un établissement de formation
- Le Montage et mise en œuvre de projet d'établissement
- La Gestion d'un établissement /la comptabilité/la gestion de stock
- Toutes compétences liées à la mise en place d'une bonne interaction entre enseignants/éducateurs et élèves /étudiants
- La gestion des Ressources humaines et la gestion des talents
- Nouvelles techniques d'apprentissage
- Droit de travail
- Education civique ou civisme
- Les nouvelles didactiques

Des mesures transverses ou visant à maintenir les emplois et faire face au contexte de crise sanitaire

- Les Gestes barrières et protocole sanitaire sur les pandémies
- La responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)
- Le Développement personnel et professionnel/Assertivité /travail en équipe

Des mesures prioritaires à prendre pour améliorer la situation du marché du travail et développer notamment les emplois en devenir

- L'Approche par les compétences (APC)
- L'Ingénierie de formation et pédagogique (formation des formateurs et responsable pédagogique)
- L'Éducation numérique (informatique bureautique, logiciels, e-learning, etc.)

*iv. En termes de bénéficiaires :*

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité :

- Enseignant vacataire ou titulaire (en pré-emploi ou FPC)
- Éducateur
- Formateur (expert, spécialiste ou aide) dans des cabinets, instituts ou établissement
- Personnel administratif (comptable, économiste, etc.)
- Personnel de direction ou de management

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- Au moins 400 personnes dont 60 % de femmes et 15% à des postes de responsabilité
- Au moins 40% de jeunes de moins de 35 ans

## 4.2 Sous-secteur Santé

*v. En termes de métiers/qualifications et compétences ciblés*

En termes de métiers, l'appel amènera à cibler,

- Les métiers dans les soins et le bien-être
- Les métiers des services médicaux (dédiés aux salariés d'entreprise)
- Les métiers de laborantins
- Les métiers de pharmaciens et vendeurs de médicaments

En termes de qualifications et de compétences (cœur de métier ou compétence technique du secteur), le sous-secteur visera à combler les gaps sur,

- La Qualité des soins et les techniques de bien être
- La Qualité de services (techniques d'accueil – prise en charge personne vulnérable)
- Les Techniques en laboratoire
- Les Spécialisations médicale et chirurgicale (allergologie, cardiologie, chirurgie, dentisterie, etc.)
- La Production et l'utilisation d'essence et d'huile à base de plante pour des traitements thérapeutiques
- Les Aspects règlementaires du lieu de travail (comptabilité-commerce-informatique-langue)
- La Professionnalisation des pharmaciens et vendeurs de médicaments (agents de comptoir, connaissance des médicaments et posologie)
- Les Techniques de vente et marketing
- Qualité de services des établissements de santé
- Formation sur les précautions universelles dans des établissements de santé

Des mesures transverses ou visant à maintenir les emplois et faire face au contexte de crise sanitaire

- La législation sur la médecine

- Les Gestes barrières et autres dispositions sanitaires sur les pandémies
- La responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)
- Le Développement personnel et professionnel

Des mesures prioritaires à prendre pour améliorer la situation du marché du travail et développer notamment les emplois en devenir

- La prévention et gestion des Pandémies : Techniques de prévention, premiers traitements et de gestion de crise,
- Protection du personnel soignant et lutte contre les infections

### *vi. En termes de bénéficiaires :*

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité :

- Médecin en activité
- Infirmiers et Paramédicaux
- Responsable de vente de médicaments (rural)/ Personnel de pharmacie
- Auxiliaires et agents de comptoir
- Agents de santé communautaire
- Personnel administratif des établissements de santé
- Laborantins et chercheurs

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- Au moins 300 personnes dont 60 % de femmes et 15% à des postes de responsabilité
- Au moins 40% de jeunes de moins de 35 ans

## 4.3 Sous-secteur Culture

### *vii. En termes de métiers/qualifications et compétences ciblés*

En termes de métiers, l'appel amènera à cibler,

- Métiers liés à la conservation et à la valorisation du patrimoine culturel national
- Art de la chanson
- Art contemporain
- Art du cinéma
- Métiers liés à l'évènementiel
- Métiers de l'esthétique

En termes de qualifications et de compétences (cœur de métier ou compétence technique du secteur), le sous-secteur visera à combler les gaps sur,

- Le Design industriel et artisanal
- La production évènementielle (technicien de spectacle, manager, direction artistique etc.)
- La production et la gestion d'évènements culturels
- La production cinématographique et qualifications liées
- Le management et supervision d'équipe
- Les compétences et métiers dans les soins au corps, du cosmétique et du bien être

Des mesures transverses ou visant à maintenir les emplois et faire face au contexte de crise sanitaire

- Geste barrières et autres sur les pandémies
- La responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)
- Le Développement personnel et professionnel

Des mesures prioritaires à prendre pour améliorer la situation du marché du travail et développer notamment les emplois en devenir

- La digitalisation de la culture
- La création évènementielle

### *viii. En termes de bénéficiaires :*

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité les salariés des :

- Maisons de production
- Entreprises de la cinématographie
- Personnel en charge des patrimoines culturels

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- Au moins 100 personnes dont 60 % de femmes et 10% à des postes de responsabilité
- Au moins 40% de jeunes de moins de 35 ans

#### 4.4 Sous-secteur Transport, Logistique et Concession automobile

##### *ix. En termes de métiers/qualifications et compétences ciblés*

En termes de métiers, l'appel amènera à cibler,

- Le domaine de l'Acconage et de la Manutention
- Le transport routier, maritime et aérien de marchandises sensibles ou générales/ personne
- La concession automobile
- Les métiers portuaires (transit, administratif et opérationnel)
- Les métiers aéroportuaires
- Les métiers maritimes et de la navigation

En termes de qualifications et de compétences (cœur de métier ou compétence technique du secteur), le sous-secteur visera à combler les gaps sur,

- La fiscalité et les règles administratives
- La sécurité et sûreté (Code de la route et règle de sûreté maritime, aérien, etc.)
- La maintenance (préventive et curative) des moyens de mobilité et de transport
- La mécanique et la connaissance des marques des constructeurs
- L'administration (comptabilité, management, etc.)
- Les qualifications liées aux métiers du port et de la marine marchande (Acconage, Manutention, navigation)
- La conduite d'engins
- Les qualifications liées au transit de marchandise (droit international, droit douanière, etc.)
- Le management et gestion d'équipe
- La communication et correspondance professionnelle
- Les langues de travail internationales
- Transit et déclaration fiscale
- Droit et législation spécifiques relatifs au transport maritime, aérien, terrestre et ferroviaire

Des mesures transverses ou visant à maintenir les emplois et faire face au contexte de crise sanitaire

- Les normes sécuritaires et de protection individuelle
- Les techniques de vente et marketing
- Les gestes barrières et autres dispositions sanitaires sur les pandémies
- La responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)
- Le comportement professionnel et développement personnel (techniques d'accueil et de gestion de client)

##### *x. En termes de bénéficiaires :*

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité ,

- Le personnel opérationnel :
  - Les conducteurs et aide dans le domaine du transport
  - Les ouvriers et techniciens
  - L'équipe de chantier intervenant sur site
- Les cadres intermédiaires et superviseurs d'équipe
- Les jeunes en réinsertion désireux d'intégrer le secteur (pré-emploi) sans qualification ou disposant seulement d'une partie des prérequis

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- Au moins 400 personnes dont 20 % de femmes et 10% à des postes de responsabilité
- Au moins 40% de jeunes de moins de 35 ans

#### 4.5 Sous-secteur Services financier, assurance et autres

##### *xi. En termes de métiers/qualifications et compétences ciblés*

En termes de métiers et filières, l'appel amènera à cibler,

- Les assurances
- Les banques

- Les cabinets d'expertise financière
- Les institutions de microfinance

En termes de qualifications et de compétences (cœur de métier ou compétence technique du secteur), le sous-secteur visera à combler les gaps sur,

- La Communication professionnelle (écrit professionnel, accueil client, gestion client, etc.)
- L'Analyse financière (lecture et application) et état financier
- L'Inclusion financière et la culture risque (risque opérationnel, etc.)
- La Capacité linguistique (française, anglaise)
- Les Techniques de vente et de prospection
- L'Informatique bureautique
- Le Marketing et la démarche gestion client
- La législation financière
- Les Métiers de la finance (Analyse financière, états financiers, etc.) et de l'Inclusion financière
- Les métiers spécifiques à la microfinance (le renforcement de la communication professionnelle, etc.)
- Le Marketing, gestion de client et comportement professionnel
- Digitalisation et télédéclaration
- Techniques de recouvrement
- Recherche de partenariats

Des mesures transverses ou visant à maintenir les emplois et faire face au contexte de crise sanitaire

- La Culture risque et analyse financière
- Les Gestes barrières et autres dispositions sanitaires sur les pandémies
- La responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)
- Le Développement personnel et professionnel

Des mesures prioritaires à prendre améliorer la situation du marché du travail et développer notamment les emplois en devenir

- La digitalisation des transactions financières et la sécurité informatique
- Les Normes IFRS avec accompagnement

### *xii. En termes de bénéficiaires :*

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité les :

- Personnel de Cabinet d'expertise
- Personnel financier (comptable, Responsable Financier, assistant, etc.)
- Agents de recouvrement, de crédit
- Personnel front-office (Chargé de clientèle, etc.)
- Les cadres intermédiaires et supérieurs
- Les commerciaux et responsable marketing

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- Au moins 400 personnes dont 60 % de femmes et 10% à des postes de responsabilité
- Au moins 40% de jeunes de moins de 35 ans

## **4.6 Sous-secteur Commerce**

### *xiii. En termes de métiers/qualifications et compétences ciblés*

En termes de métiers et filières, l'appel amènera à cibler,

- Toutes les entreprises dédiées à la distribution et au commerce
- Les TPE PME

En termes de qualifications et de compétences (cœur de métier ou compétence technique du secteur), le sous-secteur visera à combler les gaps sur,

- Les Techniques de froid
- La Fiscalité
- La Comptabilité
- Le Droit du travail
- La Gestion et management

- L'Entrepreneuriat
- Les langues étrangères
- La Correspondance professionnelle
- La Gestion de clients
- La Gestion (stock, approvisionnement, etc.)
- La Gestion de magasin
- Les Techniques de vente et marketing
- Efficacité opérationnelle et professionnelle
- Accueil
- Force de ventes
- Vente en ligne
- Lean Management
- Les métiers et techniques spécifiques : esthétique, coiffure,

Des mesures transverses ou visant à maintenir les emplois et faire face au contexte de crise sanitaire

- Les Gestes barrières et autres dispositions sanitaires sur les pandémies
- La responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)
- Le Développement personnel et professionnel

*xiv. En termes de bénéficiaires :*

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité les :

- Agents de vente, caissier
- Responsables des comptes
- Secrétaires
- Gestionnaire
- Aide et niveau ouvrier
- Personnel des grandes distributions (cadres, techniciens et ouvrier)

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- Au moins 400 personnes dont 60 % de femmes et 10% à des postes de responsabilité
- Au moins 40% de jeunes de moins de 35 ans

## **4.7 Sous-secteur Industrie de transformation**

*xv. En termes de métiers/qualifications et compétences ciblés*

En termes de métiers et filières, l'appel amènera à cibler,

- Les métiers de la production
- Les métiers de la maintenance
- Les métiers de la commercialisation et du marketing

En termes de qualifications et de compétences (cœur de métier ou compétence technique du secteur), le sous-secteur visera à combler les gaps sur,

- Toutes les compétences relatives à la réorientation et la polyvalence des salariés (mobilité horizontale des salariés)
- La Maintenance et réparation des machines
- L'Automatisation
- Le Chain value /Logistique et gestion de stock
- La Gestion de production
- Le Télétravail
- Les Techniques de vente et marketing

Des mesures transverses à prendre pour maintenir les emplois et/ou faire face au contexte de crise sanitaire

- Les Gestes barrières et autres dispositions sanitaires sur les pandémies
- La responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)
- Le Développement personnel et professionnel

Des mesures prioritaires à prendre pour améliorer la situation du marché du travail et développer notamment les emplois en devenir

- Digitalisation, calibrage et paramétrages des machines et ligne de production

*xvi. En termes de bénéficiaires :*

Les types d'emplois et catégories de salariés/pré-employés à former en priorité les :

- Techniciens et ouvriers
- Chef d'équipe en usine
- Cadres intermédiaires et supérieurs

Les projets doivent se donner pour objectif de former :

- Au moins 400 personnes dont 60 % de femmes et 10% à des postes de responsabilité
- Au moins 40% de jeunes de moins de 35 ans
- 

## 4.8 Pour l'ensemble du secteur 6

*xvii. En termes de dispositifs de formation*

Les types de prestations de formation à privilégier pour permettre aux bénéficiaires identifiés d'acquérir les compétences et qualifications visées sont :

- Les formations en situation de travail ou mixte avec une dominante pratique
- La formation par alternance (50% au moins en entreprise - et le reste en centre)
- L'accompagnement coaching post formation en milieu de travail, permettant de mieux appliquer ses acquis en situation réelle de travail
- Les formats à distance (e-learning), quand le sujet et les modalités de la formation s'y prêtent, tout en s'assurant que les exercices pratiques sont remplacés par des simulations qui permettent de garantir le transfert de compétence
- Les projets comprenant des travaux d'ingénierie de formation

Cet appel à projets privilégiera les profils de formateurs, prestataires et dispositifs répondant aux caractéristiques suivantes :

- Formateurs ayant au moins 05 ans de métier et sortant de grande écoles, universités et instituts nationaux ou internationaux
- En termes de compétences de formation, le formateur devrait avoir au moins 02 ans d'expérience en tant que formateur dans le domaine ou être certifié en tant que formateur

De manière générale, la formation proposée doit/peut comprendre,

- Un programme et une méthodologie de formation répondant aux objectifs et aux profils des cibles
- Des dispositifs permettant le partage d'expériences ou de technologie entre les associés, ou qui facilite la transférabilité du programme sont encouragés
- Les dispositifs d'évaluation des acquis de la formation doivent être clairement expliqués ; et la description des dispositifs de reconnaissance/validation/certification des qualifications acquises est un atout dans l'appréciation du dossier.

## 5. Description de la réponse attendue

---

- Le projet pourra être porté par un groupe d'entreprises représenté par l'une d'elles, ou un groupement professionnel qui représentera des entreprises du secteur ;
- Le projet devra être conduit sur une période maximum d'une année, à compter de la date de contractualisation entre le FMFP et le porteur de projet, si ce délai est dépassé, il y a lieu de mettre en place un avenant de prolongation ;
- Le projet cible les salariés qui occupent déjà un poste dans des entreprises des sous-secteurs évoqués ainsi que des personnes qui vont faire l'objet d'une embauche au niveau de ces entreprises ;
- Le budget du projet devra être calculé sur la base des cotisations des partenaires associés et des fonds additionnels suivant l'effet levier décrit plus bas dans la rubrique « conditions financières ».
- Si le projet répond uniquement aux besoins communs des entreprises associées, il devra être calculé sur la base des droits de tirage de ces dernières.

## 6. Contenu de la proposition de projet

---

Le porteur de projet remplit les fiches de projet proposées par le FMPP en Annexe 2, 3 et 4 dont les modalités de remplissage sont décrites ci-après.

Le porteur de projet pourrait éventuellement solliciter les services d'accompagnement du FMPP dans toute la démarche de formulation du dossier d'appel à projet selon les procédures du Fonds.

Néanmoins cela ne peut garantir l'allocation systématique du financement pour le projet, le porteur reste entièrement responsable du contenu et de sa validation avant son envoi.

La réponse du porteur de projet doit impérativement inclure les points suivants :

### 6.1 Caractéristiques du projet et du porteur de projet

- La référence à l'appel à projets
- L'intitulé du projet
- Le secteur d'activité concerné
- La durée du projet
- L'identité et les coordonnées du porteur de projet et de la personne en charge du projet
- L'identification des entreprises ou organisations partenaires du projet
- L'identification des prestataires de formation (interne ou externe)
- La part de droits de tirage consentis pour répondre à cet appel à projets

### 6.2 Contexte socioéconomique

Le porteur de projet décrira ici le contexte de mise en œuvre de son projet de formation en référence à ses besoins mais aussi du cadre global du secteur, ainsi que les enjeux socio-économiques pour le pays décrits plus haut.

Le porteur devra considérer dans l'élaboration du contexte :

- Les grandes évolutions/mutations en cours dans le secteur et/ou dans les entreprises concernées ;
- Les grands besoins de qualification au niveau du secteur
- Et démontrer la justification des besoins en qualification des entreprises associées dans le projet compte tenu de ceux du secteur.

### 6.3 Enjeux

Le porteur décrira ici le contexte de mise en œuvre de son projet de formation en référence à ses besoins mais aussi du cadre global de l'appel à projets (enjeux sectoriels), ainsi que les enjeux socio-économiques pour le pays dont :

- Proposer un dispositif et un contenu de formation adaptés et de qualité, pour répondre aux besoins recensés dans le secteur 6 ;
- Apporter une solution, en termes d'accroissement des compétences, aux évolutions du marché du travail de ce secteur ;
- Réduire les inégalités d'accès à la formation et à la qualification ;
- Accroître la capacité des employés des entreprises du secteur ;
- Permettre à tous les futurs formés d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de leur métier et à leur évolution professionnelle.

Dans le remplissage du formulaire et de ses annexes, des directives et explications sont mentionnées dans le cahier des charges du projet de formation en annexe du formulaire de demande de financement.

### 6.4 Objectifs et contenu de la formation

- Identification des besoins communs de compétences et de formation des entreprises et organisations concernées. Des besoins qui doivent être en lien avec les priorités dans le secteur 6 en réponse aux besoins d'emploi et/ou qualification du secteur ;
- Intitulé et courte description de l'action de formation proposée (stipulé dans le formulaire) ;
- Nombre et catégories de bénéficiaires concernés
  - Les catégories de salariés concernés dans les entreprises et les niveaux de qualifications visés
  - Les jeunes/adultes concernés (respect du ratio de jeunes de moins de 35 ans pour les bénéficiaires) et l'identification des types d'emploi auxquels la formation doit mener (pré-emploi, formation continue)

- La répartition de genre

Afin d'aider le promoteur à remplir cette partie, prière de se référer au cadrage sur les besoins sectoriels décrit plus haut avec des pistes et propositions de contenus.

### 6.5 Modalités de la formation

Les modalités de mise en œuvre, de suivi et de l'évaluation du projet de formation seront présentées comme suit :

- Type de formation (en situation de travail, interne, externe, en alternance)
  - En cas de formation en situation de travail ou interne : moyens humains (qualification/expérience des formateurs), moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation<sup>3</sup>, modalités de suivi et d'évaluation<sup>4</sup> et production du cahier des charges de la formation interne
  - En cas de formation externe : identification du prestataire avec une justification de son expérience et de son expertise, moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation, modalités d'évaluation et de suivi ;
  - En cas de formation en alternance : moyens humains (qualification/expérience des formateurs), moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation<sup>5</sup>, modalités de suivi et d'évaluation<sup>6</sup> et production du cahier des charges de la formation en alternance
- Durée de la formation (éventuellement nombre et durée des modules) et dates de la formation.

### 6.6 Indicateurs de résultats

- Au niveau des bénéficiaires en termes de compétences développées / de qualifications acquises / d'insertion dans l'emploi (le nombre de bénéficiaires de la formation devra être spécifié dans chaque entreprise suivant les règles de financement édictés pour cet appel à projets)
- Au niveau des entreprises en termes d'effets sur l'activité, la production, l'organisation du travail ;
- Au niveau du secteur en termes de développement économique, de diffusion et transfert de la formation ;

## 7. Conditions relatives au projet

---

### 7.1 Conditions financières

- Les projets soumis peuvent être financés exclusivement sur la base des droits de tirage combinés des entreprises partenaires qui se sont associées après avoir identifié des besoins communs de formation ou sur la base des droits de tirage des entreprises partenaires et les Fonds additionnels abondés par l'Agence Française de Développement suivant le calcul de l'effet levier ci-dessous (s'il répond aux priorités sectorielles et sous-sectorielles ci-dessus décrites) ;
- Une entreprise peut bénéficier une fois par an de fonds additionnels pour le financement de son projet
- 
- Un effet de levier est appliqué selon les règles ci-dessous :
  - Une structure < 21 salariés (effet levier = 100 fois la contribution de l'entreprise)
  - Une structure entre 21-70 salariés (effet multiplicateur = 30 fois la contribution des entreprises)
  - Une structure de plus de 70 salariés (effet multiplicateur = 07 fois la contribution des entreprises)
  - S'il y a association des structures de différentes tailles, on considèrera la taille de la plus grande entreprise pour l'effet levier
- Le calcul du montant à attribuer se fera sur la base de :
  - De l'effet levier (taille de l'entreprise)
  - Du nombre de partenaires associés
  - De la cotisation FMFP consentie par les entreprises associées
  - Des critères de qualité et de correspondance avec les orientations stratégiques du secteur. Il faut obtenir au moins 70% des points technique, stratégique et social pour prétendre au montant maximum de l'effet levier
- Le montant des FA est plafonné à 20 000 000 MGA pour 02 entreprises associées et à 25 000 000 Ar pour 3 entreprises associées et plus
- Détail des coûts

---

<sup>3</sup> Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « programme de formation »

<sup>4</sup> Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « modalités de suivi et évaluation »

<sup>5</sup> Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « programme de formation »

<sup>6</sup> Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « modalités de suivi et évaluation »

- Coût de la prestation intellectuelle : coût du prestataire en cas de formation externe, détail des coûts en cas de formation interne
- Coûts pédagogiques directs : les intrants nécessaires, les locaux, la location des matériels et équipements, etc.
- Coûts liés aux bénéficiaires : transport et accommodations ne dépassant pas le 1/3 du budget total éligible au financement ;
- Le ratio coût-bénéfice suivant les références sectorielles doit être respecté dont :
  - Sous-secteur Finances et assurances : 272 000 MGA ou 27 000 MGA/h
  - Sous-secteur Education : 400 000 Ar/formé ou 40 000 MGA/h
  - Sous-secteur santé : 210 000 Ar/formé ou 21 000 MGA/h
  - Sous-secteur Transport : 190 000 Ar/formé ou 19 000 MGA/h
  - Sous-secteur Commerces & Industries 650 000 MGA ou 65 000 MGA/h
  - pour l'ensemble, si le montant dépasse le ratio préconisé, le promoteur se doit d'apporter les justifications nécessaires et le dépassement est valable seulement pour les compétences techniques ou liés au cœur de métier ;
- Le cofinancement (apport en nature ou une contribution en numéraire) est fortement encouragé. Dans ce cas, le porteur apportera les détails de ses contributions et/ou celles d'autres partenaires dans la réalisation du projet de formation.

### 7.2 Conditions générales

- Un projet interentreprises sectoriel comprendra au minimum 02 entreprises cotisantes au FMFP issues d'un même sous-secteur, et engageant une partie ou l'ensemble de leur droit de tirage
- Seuls les groupements et association professionnels doivent représenter au minimum 03 entreprises cotisantes au FMFP issues d'un même secteur, et engageant une partie ou l'ensemble de leur droit de tirage ;
- Une entreprise peut bénéficier une fois par an de financement sur des projets PIS ;
- Un groupement ou association professionnel peut soumettre plusieurs fois dans la mesure où les formations ne bénéficient pas aux mêmes entreprises ni à leurs propres salariés ;
- Les partenaires s'associent pour présenter un projet reflétant leurs besoins communs en formation et/ou conforme aux priorités sectorielles et sous-sectorielles ;
- Les entreprises associées dans le même secteur peuvent présenter un projet utilisant uniquement leurs droits de tirage sur la base de leurs besoins ;
- Pour le secteur « Multisectoriel », les priorités citées par ce présent appel à projet sont des lignes directrices que chaque groupe d'entreprises soumettant un projet devront respecter. Le cadrage des besoins suivant les priorités édictées dans l'appel à projets est un critère d'éligibilité pour bénéficier d'un effet levier (fonds additionnels).
- Tout soumissionnaire (porteur) disposant d'un contrat en cours (PIS) ou en litige (PIE) ne peut bénéficier d'un financement pour cet AP
- Le projet cible des projets de Formation Professionnelle Continue ou de type Pré-Emploi.

## 8. Procédure de l'appel à projets

---

### 8.1 Conditions d'envoi des offres et date limite de réception

Les offres doivent être adressées : à madame le Directeur Général du FMFP, au plus tard **le 5 décembre 2021**.

Les dossiers électroniques peuvent être envoyés par e-mail à : [ap@fmfp.mg](mailto:ap@fmfp.mg) avec la mention en objet « **soumission définitive AP 6** » et les dossiers physiques (avec une version électronique sous CD ou clé USB) peuvent être envoyés (déposés) à l'adresse suivante durant les heures de bureau (08 heures à 17 heures) :

Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP),  
Enceinte MATERAUTO, Route des hydrocarbures Ankorondrano,  
Antananarivo 101.

Pour les promoteurs des régions n'ayant pas accès au courrier électronique, le cachet de la poste fera foi pour les dossiers envoyés physiquement.

Toute offre doit être datée et signée par le représentant qualifié de l'entreprise/l'organisme.

## 8.2 Sélection du porteur de projet

Tout dossier parvenu hors délai et/ou ne respectant pas le formalisme de réponse ne sera pas étudié.

### Étapes et calendrier de sélection (à titre indicatif)

Période/échéance	Étape
25/10/2021	Lancement de l'appel à projets : le présent document et ses annexes sont accessibles sur l'espace dédié aux appels à projets sur le site du Fonds
5/12/2021	Date limite de réception des propositions
6/12/2021	Analyse de recevabilité
17/12/2021	Instruction des réponses recevables
10/01/2022	Tenue des Comités de sélection (CSP)
28/01/2020	Avis de non objection des partenaires
18/02/2022	Notification de la décision /Conventionnement ou contractualisation
Fin février 2022	Démarrage du projet
A déterminer	Fin du projet (dans un délai de un an après contractualisation)

## 8.3 Les critères de sélection

Les propositions seront examinées au regard des critères suivants, communs à l'ensemble des projets du Fonds :

Critères
Critères d'éligibilité
Critères liés à l'objectif stratégique du projet
Critères liés à la dynamique partenariale
Critères liés à la dimension sociale
Qualité de la prestation de formation
Critères liés à la faisabilité budgétaire

**Point Important :** Le projet sera sélectionné avant tout à partir des critères relatifs à la qualité et à la correspondance avec les orientations stratégiques du secteur. Les aspects financiers complètent les critères stratégiques, techniques et sociaux qui forment la qualité du projet.

Les projets de formation en région sont fortement encouragés. Ce critère sera déterminant en cas d'arbitrage.

## 8.4 La sélection

La sélection du ou des projets sera réalisée par le Comité Sectoriel Paritaire du secteur 6.

## 8.5 Réponse à la soumission

Le Fonds,

- Se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions reçues ;
- S'engage à garder confidentielles les offres reçues (en dehors d'une transmission possible à l'Agence française de Développement) ;
- N'est engagé qu'après notification écrite adressée au porteur de projet et acceptation formelle des conditions

proposées (contractualisation entre le porteur et le FMFP).

Le Fonds se réserve le droit de demander des précisions complémentaires en tant que de besoin.

Les candidatures non retenues qui souhaiteraient formuler une demande d'éclaircissement sur les motivations du rejet de leurs dossiers, adresseront au Comité Sectoriel Paritaire compétent un courrier motivé, accompagné éventuellement d'éléments nouveaux ou complémentaires et d'une nouvelle formulation de leur réponse.

## **8.6 Contractualisation**

Après acceptation du projet, une convention sera signée entre le porteur de projet et le FMFP. Le paiement du financement se fera en deux tranches.

Cette convention reprendra les éléments de la proposition / du cahier des charges de la(des) formation(s) (annexe 2 de la trame) et précisera les modalités de respect des exigences qualité ainsi que celles de règlement des factures.

En cas de difficulté de compréhension du présent document, vous pouvez contacter le Département Formation-Insertion (DFI) à l'adresse électronique suivante : [projetsdeformation@fmfp.mg](mailto:projetsdeformation@fmfp.mg) , Tél. +261 22 538 86.

## 9. ANNEXE

---

**Annexe 1 : Canevas de la Lettre de mandat (format word disponible sur le site web ou par courriel au [projetsdeformation@fmfp.mg](mailto:projetsdeformation@fmfp.mg))**

**MODELE  
LETTRE DE MANDAT**

LOGO de  
l'Entreprise (si  
disponible)

**Objet :** Lettre de mandat

Nous soussignée,

....., représentant légal de la société  
....., ayant son siège social à l'adresse  
..... immatriculée à la CNAPS suivant le  
numéro ..... appartenant au secteur ..... donne mandat  
à la société ....., représentée par  
....., enregistrée à Madagascar sous le numéro  
d'identification fiscale ..... et le numéro statistique  
....., établie à l'adresse .....  
dans le but de nous représenter pour toutes les démarches nécessaires à la soumission de projet  
commun intitulé : ..... à adresser au Fonds Malgache de  
Formation Professionnelle (FMFP), de signer en notre nom le contrat y afférent ainsi que la  
gestion des fonds qui seront attribués par le FMFP pour l'exécution du projet.

En outre, nous consentons à la mobilisation d'une partie de notre droit de tirage d'un montant  
de ..... pour ledit projet commun.

La société ..... est autorisée à se définir comme étant l'interlocuteur  
principal du FMFP en tant que contact administratif, technique ou facturation dans le cadre de  
ce mandat.

Fait à ..... le ....

Le responsable  
(Titre et nom de l'entreprise/cachet)





*Le cahier de charges doit tenir compte du contexte et des objectifs tels que définis dans le formulaire de demande de financement et les modules de formation éligibles à la formation à distance feront l'objet d'une appréciation au cas par cas*

### 1. Type de formation à distance

#### Formation synchrone

- Classes virtuelles ou Webinaire
- Visioconférence
- Mooc
- Tutoriel
- Format mixte (à distance et en présentiel\*)
- Autres

#### Formation asynchrone

- Cours avec support sous format électronique
- Cours avec support sous format physique
- Cours différés sous format média (vidéo, audio, etc.)
- Format mixte (à distance et en présentiel\*)
- Autres

(\*) veuillez préciser la répartition en présentiel et à distance :

% à distance :

% en présentiel :

### 2. Programme détaillé de la formation suivant syllabus présenté sur la plateforme

#### 2-1 Décrire les modules de formation avec le nombre d'heure

Intitulé du module	Durée horaire	Objectifs d'apprentissage (de compétences à acquérir)	Critères de mesure des résultats atteints
<u>Exemple</u> : Formation en conduite d'engins de chantier	16h	Savoir conduire les différents engins utilisés dans un chantier donné	Maitriser la conduite quelles que soient les contraintes du chantier

#### 2-2 Méthodologie utilisée sur la formation à distance

Modalités d'apprentissage – outils ou didacticiels utilisés	Modalités d'enseignement
<input type="checkbox"/> Supports visuel en direct <input type="checkbox"/> Support auditif en direct <input type="checkbox"/> Tutoriel <input type="checkbox"/> Fichier d'apprentissage téléchargeable <input type="checkbox"/> En interaction (wiki, blogs, etc.) <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Interactif à distance (visioconférence, téléphonie, messagerie instantanée) - synchrone <input type="checkbox"/> Sous tutorat : Expert / assistance pédagogique (*) <input type="checkbox"/> Cours par correspondance électronique ou physique - asynchrone <input type="checkbox"/> ouvert suivant disponibilité de l'apprenant <input type="checkbox"/> Autres

(\*) merci d'expliquer le fonctionnement :

### 3. Calendrier de réalisation prévisionnel

Modules	Début	Fin	Lieu de formation
			<input type="checkbox"/> Résidence de l'apprenant <input type="checkbox"/> Sur le lieu de travail <input type="checkbox"/> Ailleurs (préciser)

### 4. Organisme prestataire / formateurs : préciser l'adresse de la plateforme en ligne

Adresse/web de la plateforme : .....

Brève présentation de la plateforme et de son promoteur :

Présenter la plateforme et donner quelques références

## 5. Moyens matériels et pédagogiques

(\*) pour les apprenants qui restent à domicile, au moment de l'analyse du dossier, on va apprécier que les bénéficiaires disposent de tous les moyens nécessaires dans le cas d'une formation à distance

Décrire ici comment va se dérouler chaque module et avec quel outils (tutoriels, visioconférence, QCM, etc.)

## 6. Participants

Poste des bénéficiaires

Pour chaque catégorie ciblée, fournir la fiche de poste ou si possible remplir le tableau ci-après :

Module	Supports/outils didacticiels	Matériel/technologie/ fourniture (*)	Description
		<input type="checkbox"/> Internet <input type="checkbox"/> Impression-duplication-envoi <input type="checkbox"/> Matériels informatiques <input type="checkbox"/> Tablettes <input type="checkbox"/> Equipement de visioconférence <input type="checkbox"/> Matériels médiathèques <input type="checkbox"/> Autres	

Intitulé du poste	
<b>Catégorie</b>	<input type="checkbox"/> Cadres <input type="checkbox"/> Encadrement <input type="checkbox"/> Ouvriers qualifiés <input type="checkbox"/> Ouvriers spécialisés <input type="checkbox"/> Autres
<b>Grandes fonctions</b>	Placé sous l'autorité hiérarchique ... il a pour mission de ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser ... ;</li> <li>• Concevoir des ... ;</li> <li>• Réaliser ... ;</li> </ul>
<b>Compétences requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances techniques en ... ;</li> <li>• Capacité en (exemple conduite d'engin) ... ;</li> <li>• Sens des relations, travail en équipe, ... ;</li> <li>• Maîtrise indispensable des outils : (logiciel, machine, process...)</li> </ul>

## 7. Méthode et indicateurs de suivi & évaluation

7-1 Comment suivre la formation

Cibles	Modalités de suivi
<b>Les apprenants (formés)</b>	<input type="checkbox"/> Mesure et indicateur de présence de chaque participant (*) <input type="checkbox"/> Historique de connexion et navigation sur la plateforme (*) <input type="checkbox"/> Logiciel de suivi installé <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
<b>La plateforme (formateur)</b>	<input type="checkbox"/> Sécurité des données (*) <input type="checkbox"/> Accès individualisé avec mot de passe personnalisé par participant (*) <input type="checkbox"/> Pondération Exercice et Théorie (*) <input type="checkbox"/> Accès aux résultats des Test en ligne (*) <input type="checkbox"/> Existence des protocoles d'échange des données (centralisé, directement sur la plateforme, visibilité) <input type="checkbox"/> Rapportage périodique de la plateforme* <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
<b>Le support</b>	<input type="checkbox"/> Un support électronique communiqué (*)

(\*)

**Conditions obligatoires**

**7-2 Comment valider les compétences acquises par la formation**

(\*) **Conditions obligatoires**

	Compétences visées	Modalité d'évaluation / source de vérification
<b>Pour les formés</b>	Niveau de qualification : <input type="checkbox"/> Maîtrise /Expert <input type="checkbox"/> Application avancée <input type="checkbox"/> Application intermédiaire <input type="checkbox"/> Application de base <input type="checkbox"/> Connaissances de base	<input type="checkbox"/> Évaluation des prérequis (*) <input type="checkbox"/> Test en ligne (auto-évaluation) après chaque session/module (*) <input type="checkbox"/> Évaluation certifiante après la formation/ module (quizz) (*) <input type="checkbox"/> Interview/entretien téléphonique ou en ligne <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :

**7-3 Comment évaluer les résultats du projet**

	Résultats à atteindre	Modalité d'évaluation / source de vérification
<b>Pour l'entreprise</b>	<input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de production <input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de service <input type="checkbox"/> Acquisition des nouvelles compétences <input type="checkbox"/> Meilleure organisation <input type="checkbox"/> Motivation du personnel <input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Existence des certificats ou rapportage des résultats des évaluations par la plateforme <input type="checkbox"/> Evaluation de performance (interview, test, entretien, ...) en milieu de travail <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
<b>Pour le projet</b>	<input type="checkbox"/> <b>Formation Professionnelle Continue (FPC)</b> Homme : Femme : Total :  <input type="checkbox"/> <b>Formation Pré-Emploi (FPE)</b> Homme : Femme : Total :	<input type="checkbox"/> Rapport technique <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :

**Annexe 3.a : Canevas du budget détaillé d'une formation en présentiel (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)**

 <span style="float: right;"><b>BUDGET DETAILLE</b></span>								
Désignation	Unité	Qté	Prix Unit.	TOTAL (Ar)	Justification / Observations	Part du coût global des Entreprises en dehors du droit de tirage	Part du coût global à financer par d'autres partenaires	Part demandée au FMFP - dans les limites du droit de tirage des Eses associées et suivant l'effet levier
<b>Coût total de la prestation</b>								
Honoraire (si prestataire externe)	H/J							
Equivalent du Salaire journalier des formateurs (si formateur en interne)	H/J							
Perdiems	J							
Frais de déplacement	Voyage(AR)							
<b>S.Total 1</b>				0	0	0	0	0
<b>Coût pédagogique</b>								
Location salle	J							
Location matériel	J							
Achat matière d'oeuvre (pratique)	à préciser							
Fournitures et supports	à préciser							
<b>S.Total 2</b>				0	0	0	0	0
<b>Accommodation des bénéficiaires (ne dépassant pas 1/3 du coût total)</b>								
Restauration	nb							
Hébergement	nuitée							
Frais de déplacement	à préciser							
<b>S.Total 3</b>				0	0	0	0	0
<b>Autres</b>								
<b>S.Total 4</b>				0	0	0	0	0
<b>TOTAL (S.T1+S.T2+S.T3+S.T4)</b>				0	0	0	0	0
(*) rajouter des lignes si nécessaire								

 <span style="float: right;"><b>RECAPITULATIF DU BUDGET</b></span>	
<b>Coût total de la prestation</b>	-
<b>Coût pédagogique</b>	-
<b>Accommodation des bénéficiaires (ne dépassant pas 1/3 du coût total)</b>	-
<b>Autres</b>	-
<b>Coût total</b>	-
<b>Part demandée au FMFP - dans les limites du droit de tirage des Eses associées et suivant l'effet levier</b>	-
<b>Part du coût global des Entreprises en dehors du droit de tirage</b>	-
<b>Part du coût global à financer par d'autres partenaires</b>	-
<b>LES DROITS DE TIRAGE CONSENTIS par les ENTREPRISES ASSOCIEES pour le PROJET COMMUN</b>	
<b>PARTENARIES ASSOCIES (*)</b>	<b>MONTANT</b>
Entreprise 1 (porteur du projet)	
Entreprise 2	
Entreprise 3	
(*) rajouter des lignes si nécessaire	

**Annexe 3.b : Canevas du budget détaillé d'une formation à distance (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)**

								
BUDGET DETAILLE								
CAS D'UNE FORMATION A DISTANCE EXCLUSIVE								
Désignation	Unité	Qté	Prix Unit.	TOTAL (Ar)	Justification	(*) Part du coût global à financer par l'entreprise (si existant)	Part du coût global à financer par les partenaires (si existant)	Part du coût global demandé au FMFP (dans les limites du droit de tirage)
<b>Frais de formateur</b>								
Frais d'abonnement/inscription au site web/plateforme en ligne ) par personne	à préciser							
<b>S.Total 1</b>				0	0	0	0	0
<b>Cout pédagogique</b>								
Connexion internet	à préciser							
Coût téléphonique	à préciser							
Frais d'envoi physique de documents	à préciser							
Fournitures et supports	à préciser							
<b>Accommodation des bénéficiaires en présentiel (ne dépassant pas 1/3 du coût total)</b>								
Restauration	nb							
Hébergement	nuitée							
Frais de déplacement	à préciser							
<b>S.Total 3</b>				0	0	0	0	0
<b>Autres (rajouter des lignes si nécessaire)</b>								
<b>S.Total 4</b>				0	0	0	0	0
<b>TOTAL (S.T1+S.T2+S.T3+S.T4)</b>				0	0	0	0	0
(*) en dehors du droit de tirage								

PART DE LA FORMATION EN PRESENTIEL								
Désignation	Unité	Qté	Prix Unit.	TOTAL (Ar)	Justification	(*) Part du coût global à financer par l'entreprise (si existant)	Part du coût global à financer par les partenaires (si existant)	Part du coût global demandé au FMFP (dans les limites du droit de tirage)
Honoraire (si formateur externe)	H/J							
Equivalent du Salaire journalier des formateurs (si assistant en interne)	H/J							
Perdiems	J							
Frais de déplacement	Voyage(AR)							
<b>S.Total 1</b>				0	0	0	0	0
<b>Cout pédagogique</b>								
Location salle	J							
Location matériel	J							
Achat matière d'œuvre (pratique)	à préciser							
Fournitures et supports	à préciser							
<b>S.Total 2</b>				0	0	0	0	0
<b>Accommodation des bénéficiaires en présentiel (ne dépassant pas 1/3 du coût total)</b>								
Restauration	nb							
Hébergement	nuitée							
Frais de déplacement	à préciser							
<b>S.Total 3</b>				0	0	0	0	0
<b>Autres (rajouter des lignes si nécessaire)</b>								
<b>S.Total 4</b>				0	0	0	0	0
<b>TOTAL (S.T1+S.T2+S.T3+S.T4)</b>				0	0	0	0	0

**Annexe 4 : Canevas de la Lettre de demande de financement signée par le porteur (format word disponible sur le site web ou par courriel au [projetsdeformation@fmfp.mg](mailto:projetsdeformation@fmfp.mg))**

## Lettre de demande de financement

---

LOGO de  
l'Entreprise (si  
disponible)

*Nom de l'organisation :*

*Adresse :*

*Contact :*

*E-mail :*

OBJET : Soumission d'une requête de financement

Madame le Directeur Général,

Nous avons l'honneur de soumettre une demande de financement pour un projet de formation intitulé « ..... » dans le secteur « .... »<sup>9</sup>, pour un montant total de (Montant en lettres) XXXX (chiffres)..... . Les entreprises associées au projet commun avec leur droit de tirage consenti pour sa réalisation sont respectivement :

- Porteur ..... /N° CNAPS : ...../ Droit de tirage consenti : .....
- Partenaire..... / N° CNAPS : ...../ Droit de tirage consenti : .....
- Partenaire ..... / N° CNAPS : ...../ Droit de tirage consenti : .....
- Partenaire ..... /N° CNAPS : ...../ Droit de tirage consenti : .....

La formation ciblera .....(spécifier les cibles)..... dans la région de .....

Et se déroulera sur une durée de .....(chiffres).....mois (ou jours).

Nous vous remercions de l'intérêt que votre organisation porterez à cette demande,

\_\_\_\_\_  
Signée par le responsable légal de l'organisme demandeur  
(Titre/Nom et prénoms)

---

<sup>9</sup> Choisir un des secteurs cités dans l'appel à projets : TIC, BTP-RS, THA, DR, THR, Multisectoriel ou équité

**Annexe 5. Déclaration d'intégrité (format word disponible sur le site web ou par courriel au [projetsdeformation@fmfp.mg](mailto:projetsdeformation@fmfp.mg))**

## **Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale**

Intitulé du projet : \_\_\_\_\_ (le "Projet")

A : Le FMFP

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"AFD") ne finance les projets du FMFP qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au FMFP. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise/association, notre groupement, et nos prestataires de formation. Le FMFP conserve la responsabilité exclusive du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du Projet
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement/association, ni de nos prestataires de formation, n'est dans l'un des cas suivants :
  - 2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
  - 2.2 Avoir fait l'objet :
    - a. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée à Madagascar, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un Projet (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes de Madagascar, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre de ce Projet) ;
    - b. nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Projet) ;
    - c. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
  - 2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
  - 2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
  - 2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales à Madagascar Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debar> (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui

permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre de cette convention de financement) ;

2.6 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le FMFP dans le cadre du présent Appel à projets.

3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos prestataires de formation, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :

3.2) Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du FMFP impliqué dans le processus de sélection des projets ou du suivi et de l'évaluation des projets sélectionnés, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance du FMFP et résolu à sa satisfaction ;

3.3) Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou candidat, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou candidat, recevoir d'un autre soumissionnaire ou candidat ou attribuer à un autre soumissionnaire ou candidat directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou candidat, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou candidat nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du FMFP ;

4. Nous nous engageons à communiquer sans délai au FMFP, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 3 qui précèdent.

5. Dans le cadre de l'Appel à Projets et de l'exécution du Projet :

6.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat Malgache, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public à Madagascar, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

6.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que se soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

6.6) Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un de nos prestataires de formation n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.

6.7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de, prestataires de formation, les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables à Madagascar. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, autorisons le FMFP à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la soumission et à l'exécution du Projet et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par le FMFP.

Nom : \_\_\_\_\_ En tant que : \_\_\_\_\_

Dûment habilité à signer pour et au nom de<sup>10</sup> \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

En date du : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

---

<sup>10</sup> En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire

**Annexe 6 : Canevas de plaquette de présentation de chaque entreprise (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)**

**MODELE : PLAQUETTE DE PRESENTATION DE L'ENTREPRISE**

LOGO de  
l'Entreprise (si  
disponible)

**DENOMINATION :**

**Date de création :**

**Nom du Représentant :**

**Coordonnées :**

**Secteur/Domaine d'activité :**

**Services ou biens fournis :**

**Collaborateurs / clientèles :**

**Site web (si existant)**

(\*) ou vous pouvez présenter une fiche technique existante sur votre entreprise

### Annexe 7 : grille d'évaluation

Critères d'éligibilité										
Le projet met en œuvre les priorités définies par l'appel à projets (filiales et métiers prioritaires)	Entreprises partenaires issues du même secteur	Le projet doit concerner au minimum 02 entreprises cotisantes au FMFP issues d'un même secteur, ☑ les groupements professionnels doivent représenter au minimum 03 entreprises issues d'un même secteur	Le projet développe un dispositif de formation commun à l'ensemble des partenaires (*)	Le porteur ne figure pas dans la liste des entreprises sanctionnées par les Nations Unies, UE ou France	Le porteur n'est pas sous contrat avec FMFP (PIS) & ne détient pas un contrat en litige PIE	Le porteur n'a pas bénéficié de financement du FMFP (PIS) pour cette année (sauf exception stipulée dans l'appel)	Les entreprises expriment un besoin commun	Le formulaire est correctement renseigné (avec N° CNAPS, DT consenti, identité Ese, nb salarié, nb à former)	Les pièces d'évaluation sont disponibles (complétude) : Formulaire, Cahier des charges, Cv des formateurs, Budget	
éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	éligible : oui inéligible : non	

Critères liés à l'objectif stratégique du projet (32 points)						
Le projet répond aux objectifs sectoriels définis par l'appel à projets (objectifs globaux, spécifiques, résultats, bénéficiaire)	Le projet répond aux besoins de développement socioéconomique et technologique global du secteur (cible les sous secteurs, besoins qualification et compétences, mesures prioritaires et transverses)	Le projet répond aux priorités spécifiques des entreprises partenaires du projet	Le projet répond aux besoins de compétences et de qualifications des bénéficiaires visés (salariés, employés et jeunes)	Le porteur de projet propose un dispositif de formation permettant d'atteindre les résultats ciblés (en situation de travail, etc.	Les indicateurs de résultats proposés permettent d'identifier les impacts du projet au niveau des personnes formées et des entreprises partenaires	
Faible : 2 Moyen : 4 Bien : 6 Excellent : 8	Faible : 1 Moyen : 3 Bien : 6	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 3 Bien : 6	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	

Critères liés à la dynamique partenariale (14 points)				Critères liés à la dimension sociale (14 points)			
Le partenariat regroupe des entreprises n'ayant pas l'habitude de coopérer entre elles	Les besoins de compétences des entreprises partenaires sont clairement identifiés et analysés	La réponse commune de formation est adaptée aux besoins de compétences identifiés par les entreprises partenaires	Les compétences acquises par les bénéficiaires de la formation sont reconnues, validées ou certifiées	Le projet forme un pourcentage de femmes au moins égal sinon supérieur à la valeur de référence du secteur inscrit dans la trame	Le projet forme un pourcentage de femmes sur des postes de responsabilité au moins égal sinon supérieur à la valeur de référence du secteur	La capacité du projet à sécuriser les emplois ou faciliter l'accès des jeunes à l'emploi (pré-emploi)	Le projet forme un pourcentage de jeunes (15/35 ans) au moins égal sinon supérieur à la valeur de référence du secteur
même groupe : 1 de groupe différent : 3	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	>=valeur : 5 +=71% valeur : 4 41 à 70% valeur : 3 21 à 40% valeur : 2 <20% valeur : 1	>=valeur : 3 <valeur : 1	Non : 0 Oui : 2	>=valeur : 5 +=71% valeur : 4 41 à 70% valeur : 3 21 à 40% valeur : 2 <20% valeur : 1

## TRAME D'APPEL À PROJETS POUR LE SECTEUR 6 (MULTISECTORIEL) DIMENSION SECTORIELLE

ANALYSE DE LA PRESTATION DE FORMATION INTERNE ou EXTERNE - analyse de l'offre (15 points)				Critères liés à la faisabilité budgétaire (25 points)					
INTERNE/EXTERNE									
Les formateurs ont le niveau de qualification, l'expérience et l'expertise requis pour réaliser la prestation de formation	Le cahier des charges est rédigé de façon complète et explicite avec une description claire de la méthodologie et du programme en réponse aux objectifs et cibles	Les locaux, équipements utilisés sont appropriés au dispositif de formation décrit	Les modalités de suivi, de mise en œuvre et d'évaluation des résultats de la formation sont clairement définies et sont communes à toutes les entreprises partenaires	Les coûts sont détaillés par rubrique et activité (justification des lignes budgétaires)	coûts conformes aux références de coûts de formation pratiqués par le secteur & coûts par bénéficiaire proportionnels au type de public visé, coût horaire/formé	Existence d'un cofinancement en dehors de la part demandée au FMFP	Pertinence du Coût % aux points suivants : niveau des formateurs, objectifs de formation, technologie mobilisée, intrants et équipement	Montant demandé conforme à l'effet levier applicable & au plafond si besoin	Les coûts de logistique des participants (accommodations et transport) ne dépassent pas un tiers du budget proposé
Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 3	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	non : 0 oui : 3	<=valeur : 7 x<=+20% Valeur : 5 21%<=x<=+40% : 3 >40% valeur : 1	non : 0 oui : 2	Faible : 1 Moyen : 4 Bien : 7	non : 0 oui : 3	non : 0 oui : 3